

## Remise de don à Scènes Nomades au titre du mécénat des particuliers

Pour soutenir et l'aider à poursuivre la diffusion de spectacles de qualité à des prix abordables, dans le cadre de sa saison décentralisée et du Festival au Village, et l'aider à maintenir une programmation riche à destination des publics scolaires dans le cadre de l'opération L'Enfant et le Théâtre.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :  -

### Je fais un don à Scènes Nomades d'un montant de :

20 €

100 €

500 €

50 €

200 €

Autre (précisez) :  €

*Par chèque bancaire ci-joint à l'ordre de Scènes Nomades.*

*→ Conformément à la loi du 1<sup>er</sup> août 2003, les dons adressés à l'association Scènes Nomades ouvrent droit à une réduction égale à 66 % du montant du don. Ainsi **pour tout montant supérieur ou égal à 20 €, nous vous adressons systématiquement un reçu fiscal** ouvrant droit à une réduction d'impôt.*

Le  /  /

Signature :

À

### Document à adresser avec votre don à :

Scènes Nomades

3 rue Saint-Martin, 79170 Brioux-sur-Boutonne

05 49 27 57 95 - [scenes.nomades@scenesnomades.fr](mailto:scenes.nomades@scenesnomades.fr)

Licences d'entrepreneur de spectacles 2-PLATESV-D-2023-002307 et 3-PLATESV-D-2023-001511